



VOIRET

Mod DOC 19.01

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



26059666

le,

Déposé au greffe du Tribunal de l'entreprise
de Liège, division Marche-en-Famenne

le

29/12/26

Le Greffier

N° d'entreprise : **0473 806 396**

Nom

(en entier) : **BELAIR**

(en abrégé) :

Forme légale : **Association sans but lucratif**

Adresse complète du siège : **Aye, Rue André Feher 8 - 6900 Marche-en-Famenne**

Objet de l'acte : Démission, confirmation, nomination administrateur

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30.12.2025

[...]

Résolution 1 – Démission d'un administrateur

L'assemblée générale prend acte de la démission de la fonction d'administrateur qui a été introduite par Madame Dominique NOTHOMB. Cette démission a été reçue et actée par le conseil d'administration en date du 16 décembre 2025.

Cette démission a pris effet immédiat au 16 décembre 2025.

L'assemblée remercie l'administratrice sortante pour le travail effectué durant l'exercice de son mandat.

Résolution 2 – Confirmation du mandat de l'administrateur coopté

À la suite du décès de Monsieur Patrice ERKEN le 8 septembre 2025, le conseil d'administration de l'Association n'était plus constitué que de 3 membres.

La démission de Mme Dominique NOTHOMB a porté le nombre d'administrateurs en-deçà du nombre minimum légal prévu par l'article 9 :5 CSA.

En conséquence, en application de l'article 9 :6 §2 CSA, et de l'article 13 des statuts de l'Association, le conseil d'administration du 16 décembre 2025 a coopté Monsieur Julien DETAILLE pour terminer le mandat laissé vacant par Madame Dominique NOTHOMB.

La présente assemblée générale décide de confirmer le mandat de l'administrateur coopté, à savoir Monsieur Julien DETAILLE, né le 27 octobre 1986, inscrit au registre national sous le numéro 86.10.27-317.70, domicilié rue Bodrissart 42 à 1410 WATERLOO, avec date d'effet au 16 décembre 2025, et ceci pour une durée indéterminée.

Résolution 3 – Nomination d'un nouvel administrateur

Par ailleurs, sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale décide de nommer comme administrateur à compter du 1er février 2026, Monsieur Serge DELAVEUX, actuel directeur de l'Association, né le 19 décembre 1950, domicilié Grande Rue (La Baronnie) 49, LA FERTE-FRENEL (France), et ceci pour une durée indéterminée.

Le conseil d'administration tenu le 16 décembre 2025 a décidé à l'unanimité de confier la présidence du conseil d'administration à Mr Serge DELAVEUX, en remplacement de Mr Patrice ERKEN. Monsieur Grégory DELAVEUX portera désormais le titre de directeur en remplacement de Monsieur Serge DELAVEUX.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/05/2026 - Annexes du Moniteur belge

Résolution 4 – Confirmation des mandats de délégués à la gestion journalière

A toutes fins utiles, il est précisé que les mandats de délégués à la gestion journalière octroyés en date du 30 novembre 2023 restent inchangés, et sont toujours exercés par les personnes suivantes :

- Monsieur Serge DELAVEUX, portant désormais le titre d'administrateur-délégué ;
- Monsieur Grégory DELAVEUX ;
- Monsieur Alain DUMONT.

Résolution 5 – Pouvoirs à conférer en vue de l'exécution de ce qui précède

A l'unanimité, l'assemblée générale confère tous pouvoirs à Madame Alexandra DUBOIS, expert-comptable certifié externe, représentant la SRL « Alexandra DUBOIS, Expertise comptable », administrateur-délégué de la SRL KLEVER ayant ses bureaux Avenue du Parc, 40 à 4650 CHAINEUX, agissant seule avec faculté de substitution, en qualité de mandataire aux fins d'exécuter les résolutions qui précèdent, et notamment procéder aux publications aux Annexes du Moniteur belge et effectuer toute modification des données de la Société auprès de la Banque Carrefour des Entreprises et des guichets d'entreprises.

[...]

Pour extrait certifié conforme à l'original,

Alexandra DUBOIS, expert comptable
représentant la SRL Alexandra Dubois, Expertise Comptable
Administrateur délégué de la SRL KLEVER
Mandataire

Déposé en même-temps : Procès-verbal de l'Assemblée générale Extraordinaire du 30.12.2025